

Présentation trésorier pour CR AG

Un dossier a été remis aux délégués des clubs présentant à la fois les comptes pour la saison 2013/2014 et le budget prévisionnel pour la saison 2014/2015.

Le trésorier commente les différents documents en s'appuyant sur un diaporama de présentation.

Comptes saison 2013/2014

Bilan au 31 mai 2014 :

- L'actif immobilisé a une valeur comptable nulle,
- Les créances et les dettes sont de même niveau,
- Les disponibilités sont d'environ 55.000 euros,
- Bénéfice de l'exercice : 7064 euros.

Rapprochement bancaire :

- Vérification des soldes comptables par rapport aux relevés bancaires

Compte de résultats :

- Présentation sous deux formes (analytique et comptable)
- Charges - Réalisation de 80% des dépenses prévues :
 - -10% en raison de l'abandon des interventions dans les prisons et -10% liés à l'activité,
 - Certaines aides peu sollicités par les clubs
 - Maitrise des dépenses administratives
 - Actions de formation des dirigeants et vis-à-vis des partenaires scolaires non mises en place
 - Peu d'aides demandées par les clubs sur les formations
 - Dépenses de 1000 € pour les Jeux de la Francophonie
- Produits :
 - 89% du prévisionnel réalisé
 - 65% des produits sur les licences
 - Légère baisse de la subvention de fonctionnement du Conseil Général

Rapport des vérificateurs aux comptes :

- Germain LABOUR lit le rapport de vérification des comptes qui recommande à l'Assemblée de voter le quitus au trésorier.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par les délégués de clubs.

Budget prévisionnel 2014/2015

Le budget prévisionnel 2014/2015 est présenté sur les mêmes documents que le compte de résultats pour permettre une comparaison entre le réalisé de la saison qui se termine et le prévisionnel de la prochaine saison.

Les tarifs correspondant à ce budget prévisionnel sont détaillés :

- Ré-affiliation et mutations : pas de changement de la part départementale
- Licences traditionnelles : pas de changement de la part départementale
- Critérium Fédéral : modification de la part départementale pour maintien du tarif total 2013/2014

Les aides en faveur des clubs sont également détaillées :

- Nouveau club :
 - Prise en charge du coût des licences traditionnelles à concurrence de 500 €
 - Budget inclus dans « aides diverses aux clubs » : 2000 €
- Aides aux déplacements CF National (jeunes)
 - N1 : 80 € pour chacun des 5 tours
 - N2 : 50 € pour chacun des 4 tours
 - Budget prévu : 3500 €

- Aides jeunes PES :
 - Aides exceptionnelles sur présentation d'un dossier et accord du Comité Directeur (critères : liste PES ou minimum N1 au CF)
 - Budget prévu : 1000 €

- Aides pour les vétérans :
 - 100 € par qualifié au France
 - Budget prévu : 500 €

- Aides sur les formations :
 - Formation arbitres
 - Arbitre de Club gratuite
 - 25 € pour AR et JA1
 - 45 € pour JA2 et JA3
 - Formation entraîneurs
 - 100 € pour AF / JAF / EF
 - Autres formations : étude de la demande et accord du CD

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité par les délégués de clubs.